



EXTRAIT DU RAPPORT

Concours **OCTA TITRES**
– session 2026 –

Les épreuves du concours cité en objet, placées sous la présidence du général Christian BORIE, se sont déroulées conformément aux textes de référence.

Le concours OCTA Titres session 2026 était ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou d'un diplôme conférant le grade de master, dans une matière figurant sur la liste fixée à l'annexe III de l'arrêté de deuxième référence.

Il est à noter une forte progression du nombre de candidats qui se sont inscrits (201 contre 89 en 2025), et 169 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (86 en 2025).

Par contre seule la moitié des candidats (41) s'est présentée aux épreuves orales et 40 aux épreuves sportives.

Le concours OCTA Titres permet non seulement d'identifier des candidats disposant des compétences académiques requises, mais également de sélectionner des profils capables de s'inscrire durablement dans les exigences humaines, professionnelles et éthiques des missions de soutien de la gendarmerie nationale.

I – PHASE D'ADMISSIBILITÉ

Conformément aux dispositions de l'arrêté de deuxième référence, la phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des **169 candidats autorisés à concourir**. Un candidat a renoncé avant la phase d'admissibilité. Les candidats ont pu s'inscrire dans **onze filières** ouvertes par le gestionnaire.

Au final, **82 candidats ont été déclarés admissibles**.

	FILIÈRES	Dossiers 2026	
		Total	Admissibles
1	Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise	14	9
2	Sciences économiques et sciences de gestion	21	11
3	Droit de la fonction publique, des marchés publics et du contentieux administratifs	19	8
4	Logistique, ingénierie et maintenance industrielle	22	12
5	Management des achats	5	2
6	Maîtrise des risques et aide à la décision	12	6
7	Sécurité et santé au travail	6	3
8	Gestion des ressources humaines	37	14
9	Finances publiques, audit financier et expertise comptable	9	5
10	Droit et administration européenne	10	8
11	Droit du numérique et protection de la donnée	14	4
	TOTAL	169	82

Observations sur les diplômes

Les diplômes des candidats sont parfois hors cible par rapport aux filières OCTA, notamment en droit du numérique, logistique ou achats publics, où un socle juridique ou technique spécifique est attendu.

Observations sur les CV et lettres de motivation

Les CV sont souvent bien structurés mais manquent de personnalisation, de précision sur les missions accomplies et d'adaptation aux attendus militaires.

Les lettres de motivation sont majoritairement dactylographiées, mal adressées (pas au ministre de l'Intérieur), génériques, et dépourvues de lien clair entre le parcours et la mission OCTA, avec un recours croissant à l'IA qui les uniformise et les dépersonnalise.

II – ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

Les épreuves orales et sportives d'admission se sont déroulées du mardi 22 avril au mardi 06 mai 2025 à l'académie militaire de la gendarmerie nationale (AMGN) à Melun selon les modalités suivantes :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation – coefficient 05 – note éliminatoire < 8/20) ;
- Cinq épreuves sportives (coefficient 1 – note éliminatoire : moyenne < 5/20) :
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une course de vitesse (50 m),
 - une épreuve de natation (50m),
 - une épreuve de tractions/suspension à une barre fixe,
 - une épreuve d'abdominaux.

41 candidats se sont présentés aux épreuves orales mais seulement 40 d'entre-eux se sont présentés aux épreuves sportives (contre 43/39 en 2025).

2.1 – Épreuve orale d'aptitude générale

L'épreuve orale d'aptitude générale s'est déroulée du mardi 21 avril 2026 au mercredi 06 mai 2026.

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 20 minutes de préparation.

L'épreuve orale se déroule en deux temps.

Le premier temps se décompose en 3 phases : l'exposé du sujet tiré au sort pendant 10 minutes, des questions du jury sur le sujet durant 5 minutes et enfin pendant 10 minutes des questions liées à la spécialité choisie par le candidat.

Le second temps, d'une durée de 20 minutes, se compose essentiellement de questions du jury pour évaluer les connaissances du candidat dans divers domaines (culture générale, sur l'institution gendarmerie, sur l'actualité) mais également sur ses motivations et sur ses capacités potentielles à devenir OCTA.

Les principales tendances récurrentes identifiées au sein des sous-commissions :

Sur la forme

- **Méthodologie de l'exposé oral mal maîtrisée** : une grande part des candidats ne respecte pas les fondamentaux d'une présentation de sujet : absence de définition des termes, de problématisation claire, d'annonce de plan structuré et de conclusion synthétique.
- **Sous-utilisation du temps imparti** : 80 % des candidats ne dépassent pas 5 à 7 minutes d'exposé, soit moins de la moitié du temps disponible (10 minutes).
- **Usage inconstant des supports visuels** : l'utilisation du paperboard est sporadique et, lorsqu'elle est mise en œuvre, elle est rarement conforme aux normes (titre exact, plan détaillé).

Sur le fond

- **Connaissances institutionnelles lacunaires** : peu de candidats connaissent les missions, l'organisation de la gendarmerie nationale et les postes occupés par les OCTA.
- **Culture générale et expertise métier insuffisantes** : les réponses aux questions de spécialité et de culture générale sont souvent superficielles, sans recul analytique, sans référence à des auteurs ou à des textes juridiques ou administratifs pertinents.
- **Préparation axée sur la forme, négligeant le fond** : certains candidats, privilégient l'apparence de la réponse (élocution, tenue) au détriment de la profondeur du contenu.
- **Manque d'engagement institutionnel** : un grand nombre de candidats ne manifeste aucune connaissance générale de la gendarmerie nationale, suggérant un choix d'orientation par défaut ou par opportunisme.

2.2 – Inventaire de personnalité et entretien avec un psychologue

Les entretiens font ressortir le fait que les candidats sont assez peu renseignés sur le niveau d'exigence de la formation à l'AMGN notamment sur le plan militaire.

La moitié des candidats s'est présentée à ce concours afin de s'entraîner pour d'autres.

2.3 – Épreuves sportives

Les épreuves sportives pour la session OCTA TITRES 2026 se sont déroulées sur deux jours : le mercredi 30 avril 2026 et le jeudi 07 mai 2026, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales.

Les courses de demi-fond (3000 mètres), de vitesse (50 mètres) de natation (50 mètres) ainsi que les épreuves de tractions et d'abdominaux se sont déroulées à Melun.

Les moyennes vont de 1,00 à 15,08/20 et la moyenne générale est de 9,265 (11,51 en 2025). Trois candidats ont obtenu une note éliminatoire (*6 en 2025*).

On peut s'interroger sur le niveau de préparation des candidats au vu de la moyenne des notes en très net recul par rapport aux années précédentes (baisse de 2,3 points).

III – ADMISSION FINALE

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, une réunion plénière s'est tenue le 20 mai 2026 à la DGGN qui a permis d'arrêter la liste des admis : **8 candidats** ont été déclarés admis, et **11 candidats** ont été inscrits sur liste complémentaire. La répartition des admis par filière s'établit comme suit :

	FILIÈRES	OCTA Titres 2026	
		Admis	Liste compl.
1	Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise	2	
2	Sciences économiques et sciences de gestion		2
3	Droit de la fonction publique, des marchés publics et du contentieux administratifs	1	3
4	Logistique, ingénierie et maintenance industrielle		1
5	Management des achats		
6	Maîtrise des risques et aide à la décision	1	
7	Sécurité et santé au travail		1
8	Gestion des ressources humaines	1	1
9	Finances publiques, audit financier et expertise comptable		
10	Droit et administration européenne	3	2
11	Droit du numérique et protection de la donnée		1
	TOTAL	8	11

Le taux de sélection a permis d'obtenir un niveau des candidats assez convenable. À ce titre, il est à noter que la moyenne du dernier admis s'établit à **12,9667** sur 20 (10,525 en 2025).

le général Christian BORIE
Président du jury